

Electricien automaticien | Electricienne automaticienne

RÉF | 6990

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Un CEFA est un Centre d'éducation et de formation en alternance, rattaché à une école secondaire de plein exercice. Il permet à l'élève d'acquérir les mêmes compétences que dans l'enseignement de plein exercice tout en alternant formation à l'école et formation en entreprise.

Programme

<https://monecolemonmetier.cfwb.be/memm-options/metier/electricien-automaticienelectricienne-automaticienne/>

Certification(s) visée(s)

CQ6 et CESS - enseignement technique

Type de formation

[Enseignement secondaire en alternance - CEFA](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans

Horaire

temps plein

La semaine s'organise en :

2 jours par semaine de formation générale, technique et professionnelle au CEFA (les cours se donnent en journée).

3 jours par semaine de formation en entreprise, cette formation est encadrée par un contrat d'alternance (l'horaire en entreprise dépend du secteur d'activité).

Début

Septembre (possibilité d'intégrer les cours durant toute l'année scolaire)

Coût

Gratuit - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 21 ans.
Avoir réussi une 4ème année de l'enseignement général ou technique.

Etre inscrit au CEFA au plus tard le 1er octobre de l'année des 21 ans.

Remarques

Le lieu de formation professionnelle est à rechercher par le jeune.
L'encadrement est assuré par l'équipe pédagogique du CEFA.
Des transitions sont possibles entre le CEFA et le plein exercice et inversement.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscriptions possibles durant toute l'année
- Prendre rendez-vous en téléphonant au numéro 02/279.52.50, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Organisme

CEFA - Bruxelles Ville
Boulevard de l'Abattoir 50
1000 Bruxelles
Tél: 02 279 52 50
<http://www.cefabxl.be>

